

Rue du Collège, 8 5000 Namur 081/22 30 35



Namur, le jeudi 25 janvier 2024

Communication n°10 : Suspension définitive de l'immersion néerlandais dans le secondaire – adaptation des activités des grilles-horaires du 1^{er} degré

Chers Parents, Chers Elèves,

Après avoir analysé l'offre et la demande au niveau de l'enseignement et les besoins et difficultés des élèves, j'ai décidé, après concertation de l'équipe éducative, de suspendre définitivement l'immersion et d'adapter les activités proposées en 1^{ère} et 2^{ème} secondaire.

Après analyse des chiffres de la population inscrite en immersion, nous sommes forcés de constater que nous avons de moins en moins d'élèves inscrits pour l'apprentissage en immersion qui, pour le rappeler, nécessite que les élèves soient déjà inscrits en immersion dans le primaire et suivent au sein de notre établissement les cours d'histoire et de géographie dans la langue d'immersion (néerlandais).

Dès lors, seuls les élèves qui commenceront leur 6^{ème} secondaire en 2024-2025 achèveront leur cursus en immersion.

Pour le 1^{er} degré, une alternative à l'immersion est envisagée en choisissant l'activité langues. Pour ce choix d'activité, les élèves auront 4 heures de langue moderne 1 + 2 heures de conversation dans la langue moderne 1 + 2 heures d'initiation à des éléments culturels spécifiques aux pays, dispensées dans la langue moderne 1 également. Au total, cela correspond à 8 heures de cours par semaine dans la langue moderne choisie à l'entrée en 1 ère secondaire.

Pratiquement, j'ai réuni ce jeudi les élèves inscrits en immersion pour discuter avec eux des choix de grilles possibles pour l'année scolaire prochaine. Je recevrai également les parents qui souhaitent de plus amples informations sur rendez-vous à leur meilleure convenance.

Activités au 1^{er} degré : quels changements ?

Suite à un constat par rapport aux difficultés récurrentes des élèves et à leurs demandes et besoins, j'ai décidé d'adapter les grilles du 1^{er} degré afin d'ajouter :

- Une heure d'initiation à la culture antique obligatoire → Durant cette heure d'activité, le professeur entamera un travail sur la méthodologie à adopter lorsqu'on suit les cours dans le secondaire et abordera les bases du français en lien avec les « racines » du latin.
- Une heure d'activités français obligatoire → Durant cette heure d'activités, les élèves aborderont la langue d'apprentissage de manière ludique. Une consolidation de la compréhension des consignes abordée dans le cadre du cours de français permettra d'aborder les évaluation formatives et sommatives plus sereinement avec une préparation identique pour tous les élèves.

♣ Activités au 1^{er} degré : quelle différence entre la 1^{ère} secondaire et la 2^{ème} secondaire ?

En 1ère année, tous les élèves auront une heure d'initiation à la culture antique alors qu'en 2ème année, ils aborderont tous l'initiation à l'informatique, l'idée étant de les aider à utiliser le chromebook efficacement en abordant certaines applications utiles ou encore les outils de traitement de texte, Excel ou Powerpoint. Concernant l'activité de français, il y a une continuité sur les deux années.

J'attire votre attention sur le fait que les « activités » sont faites pour donner le goût aux élèves et les aider à aborder les cours sereinement de manière transversale. Les élèves peuvent donc changer de choix d'activités entre la 1ère et la 2ème année, ce qui n'a aucun impact sur la suite du parcours scolaire. Les options ne sont abordées qu'à partir de la 3ème secondaire.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Avec mon entier dévouement,

Evelyne Wiels

Directrice